

Health Programs and Delivery Division

Division des programmes de santé et de la prestation des services

Delivery and Eligibility Review Branch
3rd Floor, 5700 Yonge Street
Toronto ON M2M 4K5

Direction de la prestation des programmes et de l'examen de l'admissibilité
5700, rue Yonge, 3^e étage
Toronto ON M2M 4K5

Telephone: (416) 327-8109
Toll Free: 1-866-811-9893
Facsimile: (416) 327-8912
Toll Free 1-866-598-6530

Téléphone : (416) 327-8109
Sans frais : 1 866 811-9893
Télécopieur : (416) 327-8912
Sans frais: 1 866 598-6530

www.ontario.ca/health

www.ontario.ca/sante

17/10/2023

À l'intention des fournisseurs de soins de santé :

RE : Date de début révisée de la saison 2023-2024 du Programme de prophylaxie pour les infections à virus respiratoire syncytial chez les nouveau-nés et les nourrissons à haut risque

À l'approche de la saison habituelle des infections à virus respiratoire syncytial (IVRS), le ministère de la Santé assure la surveillance des taux d'admission dans les hôpitaux attribuables aux IVRS et de la positivité des IVRS dans l'ensemble de l'Ontario. Selon les projections de données actuelles, on prévoit un début précoce de la saison des IVRS dans certaines régions de la province.

Après consultation du groupe consultatif sur les IVRS, je vous écris pour vous informer que la saison 2023-2024 des IVRS du **Programme de prophylaxie chez les nouveau-nés et les nourrissons à haut risque** commencera officiellement le **30 octobre 2023**.

On considère que la saison des IVRS est en cours lorsqu'il y a au moins deux hospitalisations locales de nourrissons liées aux IVRS par semaine pendant deux semaines consécutives. Les tendances actuelles pour cette saison semblent indiquer une combinaison de régions actives et non actives dans l'ensemble de la province. Pour cette raison, le ministère a pris la décision de permettre à la saison de commencer plus tôt dans toutes les régions de l'Ontario.

Bien que la date officielle de début de la saison des IVRS ait été reportée au 30 octobre 2023, les cliniques traitant les IVRS ne sont pas tenues de commencer à administrer le palivizumab à partir de cette date. Chaque clinique et site qui traite les IVRS doit évaluer les exigences logistiques et administratives nécessaires pour commencer la saison à la date précisée, en tenant compte des tendances actuelles et de l'activité des IRVS dans leur région.

Les critères d'admissibilité à la prophylaxie contre les IRVS pour les nourrissons à haut risque ne seront pas modifiés en raison du changement de la date de début de la saison. Les critères actuels des IRVS de la saison peuvent être consultés sur le [site Web du ministère portant sur les IRVS](#). Veuillez noter que les critères liés à l'âge seront calculés comme si la saison commençait le 1^{er} novembre 2023. À titre de rappel, la définition de ≤ 6 mois énoncée dans les critères relatifs aux IRVS implique qu'un nourrisson admissible né le 1^{er} mai 2023 ou après serait considéré comme ayant un âge inférieur ou égal à 6 mois pour cette saison.

Veillez noter que la date de fin de saison du Programme de prophylaxie pour les infections à virus respiratoire syncytial chez les nouveau-nés et les nourrissons à haut risque demeure le 1^{er} avril 2024. Le ministère et son groupe consultatif d'experts continueront à surveiller les données tout au long de la saison et annonceront toute modification de la date de fin de saison en fonction des meilleures données disponibles.

Le nombre maximum de doses autorisées cette saison sera de cinq (5) doses. Des doses supplémentaires ne peuvent être administrées qu'après l'approbation du ministère de la Santé.

Les sites peuvent souhaiter passer de nouvelles commandes ou confirmer des commandes existantes afin de s'assurer qu'ils sont approvisionnés à temps pour les rendez-vous qu'ils auront pris. À titre de rappel, le palivizumab ne peut être administré qu'à un nourrisson dont le financement a été approuvé. Les cliniques et les sites qui traitent les IVRS doivent s'abstenir de prendre des rendez-vous et d'administrer du palivizumab jusqu'à ce qu'ils aient confirmé qu'un nourrisson admissible a été approuvé aux fins d'un financement.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles pour mettre en œuvre ce programme de manière efficace et efficiente pendant la saison des IVRS.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

David Schachow

Directeur, Direction de la prestation des programmes et examen de l'admissibilité